

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## Ail



EDITION MIDI-PYRENEES

N°2 – 28 février 2019

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
Occitanie



## A retenir



### MOUCHE DES SEMIS

Des symptômes sont observés sur parcelles d'ail violet plantées précocement, à des fréquences et intensités variables.



## METEO



	Vendredi 1	Samedi 2	Dimanche 3	Lundi 4	Mardi 5	Mercredi 6
Température °C	7 – 16	6 – 18	4 – 21	8 – 17	8 – 15	8 - 18
Tendances						
Vent km/h	5 – 10	5 – 10	5 – 10	20 + rafales 45	10 – 20 + rafales 40	20 + rafales 45



### Prévisions du 1<sup>er</sup> au 6 mars 2019 (source : Météo France, secteur Toulouse)

Malgré quelques gelées matinales, les conditions climatiques depuis une quinzaine de jours sont particulièrement douces et ensoleillées, avec plusieurs journées enregistrant des températures maximales supérieures à 20°C sur l'ensemble des bassins de production. Dans le Tarn (station d'Albi), les températures maximales enregistrées sur le mois sont supérieures de 4,3°C par rapport aux normales de saison (source : Infoclimat).

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambres d'Agriculture du  
Tarn et de Haute-Garonne,  
ALINEA, CEFEL, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

## STADES PHENOLOGIQUES

Sur l'ensemble des bassins de production et pour toutes les couleurs d'ail, les parcelles observées sont homogènes et les levées régulières. Malgré des gelées matinales, la hausse des températures et le retour de journées ensoleillées ont été profitables à la culture.

<b>Ail violet</b>	La majorité des parcelles est au stade 5/6 feuilles (mais de 3 à 7 feuilles selon l'échelonnement des plantations). Les plantes sont en croissance et le jaunissement de l'extrémité des feuilles signalé il y a une dizaine de jours sur le bassin de Cadours n'est plus observé.
<b>Ail blanc</b>	Les stades observés s'étendent de 3/4 à 5/6 feuilles.
<b>Ail rose</b>	La quasi-totalité des parcelles observées est au stade 3/4 feuilles, mais les parcelles plantées plus tardivement ne présentent actuellement que 2 feuilles.

# ÉTAT GENERAL DES CULTURES

Pour ce BSV, 6 observateurs ont réalisé des observations sur 42 parcelles : 35 dans le Tarn, 3 dans le Tarn-et-Garonne, 2 en Haute-Garonne et 2 dans le Gers.

## • Mouches du semis (*Delia platura* et *Delia floralis*)

**Les symptômes d'attaque de mouches ont progressé sur certaines parcelles d'ail violet.**

Sur 7 parcelles d'ail violet observées :

- deux ne présentent à ce jour aucun symptôme (parcelles plantées 2<sup>nd</sup>e quinzaine de novembre)
- trois présentent des symptômes mais à un niveau d'attaque encore faible (de quelques plantes à 5% de plantes atteintes)
- deux parcelles présentent un niveau d'attaque supérieur (15 et 35% de pieds avec symptômes, avec respectivement 4 et 10% de plantes dont le développement pourra être impacté). Il s'agit de parcelles plantées précocement (mi-octobre).



Plante enroulée – Photo Arterris

**Évaluation du risque :** La période de ponte est terminée, mais l'éclosion des œufs se poursuit, entraînant l'apparition de symptômes au champ. Il n'existe actuellement aucune méthode de lutte directe contre la mouche et la lutte contre ce ravageur est donc uniquement prophylactique.

### Éléments de biologie :

Ce sont les larves de mouches des semis qui sont susceptibles d'impacter la culture, et non les adultes. Dès leur sortie des œufs (pondus directement dans le sol), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes.

L'éclosion des œufs se déroule généralement de février à mars, entraînant l'apparition de symptômes au champ (feuilles des plantes qui se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes, avec un asticot qui peut être trouvé dans la plante). Seule la première attaque de mouche est dommageable pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts.

**Mesures prophylactiques :** L'éloignement des parcelles d'une année sur l'autre et **une plantation pas trop précoce** (après le 1er novembre pour l'ail violet) sont les premiers leviers de lutte contre ce ravageur. Pour plus d'informations, consultez le [BSV « Mesures prophylactiques » du mois d'octobre 2018](#).

## • *Penicillium* (*Penicillium* sp.)

**Au sein du réseau de parcelles suivies, aucune attaque de *Penicillium* n'a été observée.** Quelques symptômes très isolés et sans impact sur le développement des plantes sont néanmoins toujours observés ponctuellement, mais à des fréquences inférieures à 1% de plantes atteintes (plantes en bordure de parcelle, plants non protégés...). L'état des sols à la plantation et les conditions climatiques de la plantation à mi-février (pluies régulières) ont permis de limiter la pression liée à la maladie.

**Évaluation du risque :** La période de risque est terminée sur la quasi-totalité des parcelles. En effet, les attaques de *Penicillium* ont lieu en début de cycle de culture.



Symptôme de *Penicillium* – Photo Arterris

Seules les parcelles d'ail plantées plus tardivement et peu avancées en stade (jusqu'à 1/2 feuilles) peuvent encore être sensibles aux attaques.

*Mesures prophylactiques* : Pour rappel, la lutte contre cette maladie est avant tout prophylactique, et il n'existe aucun moyen de lutte curative. Pour plus d'informations, consultez le [BSV « Mesures prophylactiques » du mois d'octobre 2018](#).

### • Adventices

Les parcelles sont, à ce jour, globalement propres, même si quelques nouvelles levées (gaillets, véroniques, graminées...) sont observées ponctuellement. Les adventices déjà présentes sur certaines parcelles poursuivent leur développement.

*Techniques alternatives* : les conditions de ces dix derniers jours (état des sols, stades des plantes, météo) ont été particulièrement propices aux interventions de désherbage mécanique. Des passages de herse étrille ou encore houe rotative ont été réalisés sur l'ensemble des bassins. Pour rappel, leur efficacité repose, en partie, sur le stade d'intervention : il faut veiller à intervenir tôt, sur des adventices encore peu développées.

### • Autres observations

**Thrips** : Avec le retour de journées ensoleillées, les thrips sont observés sur la plupart des parcelles dans le Tarn, ainsi que sur certaines parcelles dans le Tarn-et-Garonne (en moyenne 25% des plantes avec entre 1 et 5 individus).

**Évaluation du risque** : Compte-tenu des niveaux de population observés, du stade des plantes et de leur croissance, le **risque est nul**. Il est inutile d'intervenir.

**Prochain BSV Ail le jeudi 14 mars 2019**



Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) : <http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du CEFEL, de la coopérative ALINEA et d'Arterris.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.